



Le réseau de chauffage urbain Amiens Energies en quelques mots

ENGIE Solutions, la Ville d'Amiens et la Banque des Territoires se sont associés pour créer Amiens Energies, délégataire de service public qui assure depuis 2017 la gestion et l'extension du réseau de chauffage et premier partenariat public privé de type Semop à voir le jour dans le domaine de l'énergie,

Ce dernier repose sur un mix énergétique diversifié d'énergies locales, fatales et renouvelables. Il bénéficie en priorité de l'énergie récupérée dans les eaux usées de la station d'épuration urbaine d'Ambonne. Deux chaudières biomasse complètent le mix EnR&R. Elles sont alimentées par du bois sourcé localement, favorisant le dynamisme de la filière.

Amiens Energies a choisi en 2022 d'étendre le réseau de chauffage et d'augmenter le taux d'énergies renouvelables de 60 % à 72 % à travers la mise en place d'une nouvelle chaufferie biomasse et de la valorisation de l'énergie présente dans les eaux usées de la station d'épuration de l'espace industriel nord. À terme, un total de 26 800 équivalents logements amiénois bénéficiera de cette chaleur majoritairement locale et renouvelable, et dont le prix sera compétitif.

Par ailleurs, le premier réseau de froid des Hauts-de-France sera déployé sur la nouvelle ZAC Gare la Vallée pour répondre aux besoins de rafraîchissement et de climatisation. Il alimentera sept bâtiments tertiaires à partir d'une source géothermique.

contact et infos

06 82 49 69 19

contact@amiens-energies.com

Retrouvez toute l'actualité des travaux
sur le site internet ou le Facebook Amiens Energies:
<https://rezomee.fr/amiens-energies/>



Informations
riverains

TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE Rue Jules Barni

du 18 novembre au 7 décembre 2024



Madame, Monsieur,

Les travaux d'extension du réseau de chauffage urbain de la ville d'Amiens continuent dans votre quartier. Consciente des perturbations que ceux-ci vont engendrer au quotidien, Amiens Energies, entreprise Délégataire en charge du déploiement du réseau de chauffage, met tout en œuvre pour réduire au maximum leur impact.

Pour faciliter la circulation, vous trouverez sur ces cartes, les zones concernées et les itinéraires de circulation que vous pourrez emprunter durant cette période. Veuillez noter que les dates des travaux indiquées ci-contre sont prévisionnelles et peuvent évoluer selon les contraintes rencontrées.

Amiens Energies et ses équipes assurent les accès piétons sur toutes les zones de travaux. Ils vous garantissent les accès aux services d'urgences, aux commerces, administrations, institutions, écoles... Néanmoins, il est interdit de se garer le long des emprises de chantier.

Retrouvez toute l'actualité des travaux sur le site : <https://rezomee.fr/amiens-energies/>

L'équipe d'Amiens Energies vous remercie de votre compréhension et vous prie de l'excuser pour cette période de gêne occasionnée.

 Zone d'emprise de travaux  Déviation piétons
 Zone de stockage



- Stationnements supprimés rue Jules Barni au niveau des travaux en trottoir
- Zone de stockage n° 17 bis et 19 rue de Castille sur les places de stationnement
- Accès commerces maintenu